

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 76

4^{ème} trimestre
2020



l'hiver



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroquié>

La gestion des déchets





édito



sommaire

DOSSIER :

La gestion des déchets >>> p. 3 & 4

HISTOIRE LOCALE :

Promenons-nous >>> p. 5 à 6

ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES >>> p. 7 à 12

VIE SCOLAIRE >>>

ASSOS INFOS >>> p. 13

DÉLIBÉRATIONS DU CM
p. 14-15

ETAT CIVIL >>> p. 16

ANIMATIONS >>> p. 16

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H - 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :
Mairie de Mercus , vie scolaire, vie
socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu échanger nos vœux pour la nouvelle année. Nous avons été privés de ce moment chaleureux qui est une occasion de rencontre pour nous tous. C'est traditionnellement pour moi le moment de faire une rétrospective sur l'année écoulée et celui d'évoquer les projets pour l'année qui commence.

Comme événement marquant en 2020, nous retiendrons les élections municipales. Elles sont le point de départ de la réalisation du programme proposé par l'équipe choisie pour une durée de 6 ans. Certes, ce départ a été freiné par la crise sanitaire, puisque le conseil municipal a été installé plusieurs mois après les élections, le 23 mai pour notre commune.

Il a fallu gérer avec une inconnue, la Covid-19. Comme tout le monde, nous nous sommes adaptés au fur et à mesure des évolutions et des décisions. Veiller sur les plus vulnérables, se procurer des masques pour équiper toute la population, et permettre aux agents municipaux d'assurer les services en sécurité.

Les services scolaires ont dû être organisés dans le respect des protocoles inédits.. Nous y avons consacré l'essentiel de nos efforts. Nous avons la satisfaction de ne pas avoir subi de fermeture de classes. Nous espérons que cela perdurera toute l'année scolaire.

Des travaux ont été effectués. L'aménagement de la place J.Marie Saurat et du lavoir à Amplaing, a été achevé. A Garrabet, un parking de 15 places à été créé , la rue d'Ensegalas est en cours de réalisation. Les jeux de la cour de l'école de Mercus ont été remplacés. La cantine scolaire a été dotée de chaises et d'un robot coupe-légumes. Un sanitaire public a été installé près de « l'accro-parc » à Mercus.

En 2021, des projets vont se concrétiser, d'autres sont en cours d'élaboration. Les travaux de voirie vont se poursuivre au Lotissement P. Marrot à Mercus. La rénovation d'une partie de la salle polyvalente débutera, celle d'un logement communal sera réalisée. Il sera procédé au remplacement du matériel informatique de l'école et de la mairie. Un city-stade à Mercus et une aire de jeux à Amplaing seront créés. Afin d'améliorer la qualité des repas servis, nous allons poursuivre l'équipement de la cantine scolaire.

Nous ne connaissons pas encore l'impact économique induit par la crise sanitaire mais, nous le redoutons. Nous attendons avec impatience la sortie de celle-ci. Nous pourrions ainsi renouer avec une vie plus sereine faite de relations sociales. Nos associations ont hâte de retrouver leurs adhérents et les activités si nécessaires à notre santé et notre joie de vivre.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter prospérité, santé, joie et bonheur pour l'année 2021.

Patricia TESTA

LA GESTION DES DECHETS NOUS SOMMES TOUS CONCERNES

La commune s'est dotée d'importants équipements et moyens de collecte nécessaires à l'hygiène, la salubrité publique et la protection de l'environnement. Ces mesures de gestion des déchets et l'information régulière qui en est donnée dans les bulletins municipaux ne peuvent être ignorées.

Des espaces propreté situés dans chaque village ou hameau, ont été créés. Des containers réservés à des collectes spécifiques y ont été installés. Une réglementation que chacun se doit de respecter, a été instaurée. La première de ses règles consiste à trier les déchets par catégorie

LES ORDURES MENAGERES : Essentiellement composées de déchets de cuisine ou restes de repas, elles doivent être mises impérativement dans des sacs destinés à cet effet, avant d'être déposées dans les containers

Les couches, la litière, les jouets cassés, la vaisselle brisée, ... entrent dans la catégorie « ordures ménagères ».



Les « masques faciaux » utilisés notamment en cas d'épidémie, seront mis dans un sac réservé à cet usage. Lorsqu'il est rempli, il sera fermé et conservé 24 heures avant d'être inséré dans la poubelle à ordures ménagères.

LES DECHETS VERTS doivent être conditionnés de la façon suivante :

- les branchages en fagots
- les herbes dans des sacs (brûlage interdit)

et déposés devant chez soi uniquement la veille au soir de la collecte.

LES ENCOMBRANTS ET FERRAILLE :

Il est indispensable de téléphoner à la mairie pour signaler leur présence. Ils doivent être sortis devant chez soi uniquement la veille au soir du ramassage

LES « SACS JAUNES » doivent être déposés près des containers à ordures ménagères seulement le lundi soir.

Ils contiennent exclusivement les films étirables et bouteilles en plastique, les boîtes métalliques, les briques et les cartons, bien vidés, pas lavés pas imbriqués. Les cartons et les bouteilles doivent être aplatis.

- **LES EMBALLAGES EN VERRE** doivent être mis dans le « Récup' verre », et **LES PAPIERS** dans le « Récup' papier »

- **LES VETEMENTS, LINGE DE MAISON et CHAUSSURES** placés dans des poches ou sacs peuvent être déposés à l'intérieur du container installé place Jean Moulin (an-



cienne gare) à Mercus. Ainsi, ils seront recyclés

- **LES DECHETS DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX, PIQUANTS, COUPANTS et BOITES DASRI, MEDICAMENTS PERIMES** doivent être apportés à la pharmacie, ou à la déchetterie

- **LES PILES ET AMPOULES, APPAREILS ELECTRO MENAGERES :** ils doivent être rapportés sur le lieu d'achat

- **SI VOUS EFFECTUEZ DES TRAVAUX DE DEMOLITION OU D'AMENAGEMENT** (cloisons, toiture, clôture) vous devez impérativement amener **LES GRAVATS** dans une déchetterie.

Attention, lors de la réfection d'une toiture équipée de plaques de fibrociment en amiante, vous devez faire appel à un professionnel agrément afin de vous en débarrasser.

Ces matériaux ne doivent en aucun cas être déposés sur les sites « Espace propreté » ou abandonnés sur des terrains vagues sous peine d'une forte amende.

- Enfin, pour ce qui est des

LA GESTION DES DECHETS NOUS SOMMES TOUS CONCERNES

DECHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN, il est fortement conseillé de pratiquer le compostage individuel. Il a le double avantage d'alléger la poubelle domestique et de fournir un engrais naturel.

Certains déchets font l'objet de collectes régulières organisées selon le cas par le SPECTOM ou la Mairie.

ORDURES MENAGERES :

- le vendredi à Amplaing, Mercus, Garrabet et Jarnat.

- le vendredi à Croquié : chaque semaine pour la période comprise entre le 1er avril et le 31 octobre et tous les 15 jours du 1er novembre au 31 mars

- **SACS JAUNES** : le mardi

- **DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS** : ils sont collectés gratuitement par le service technique municipal les 1er, et 3ème lundis de chaque mois

Ces diverses mesures de collecte sont complétées par la déchetterie cantonale sise à Arignac, ouverte au public du Lundi au Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00.

Tri, recyclage, compostage, trois gestes éco citoyens destinés à préserver notre environnement.



Le saviez-vous ?

La poubelle doit son nom à Eugène Poubelle, Préfet de Paris, qui a imposé l'utilisation d'un récipient pour recevoir les déchets ménagers (arrêtés du 24/11/1883 et 7/03/1884).

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, cet espace est réservé aux conseillers municipaux issus de la liste « Servir nos villages ».

Tous les membres de la liste « Servir nos villages », vous présentent leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Nous renouvelons nos remerciements à tous ceux qui nous ont soutenus, mais sans pour autant oublier ceux qui ont préféré un autre choix.

La crise sanitaire que nous traversons complique notre vie à

tous. Pourtant nous restons à votre écoute et nous efforçons de répondre à vos questions et à vos aspirations lorsque cela est possible.

Bien sûr, notre pouvoir d'action reste limité à notre représentativité minoritaire.

L'espace dont nous disposons dans cette publication est restreint lui aussi.

Toutefois, nous tenons à informer, sans polémiquer, en ce qui concerne le « carton rouge » paru dans le journal n°74, que la liste a arrêté le recours par décision personnelle et non administrative.

Promenons-nous



Dans les années 50

Située de part et d'autre de la rivière Ariège, la commune de Mercus-Garrabet, d'une superficie de 1479 hectares, date de l'époque romaine. Son altitude est comprise entre 452 et 1 600 m. Trois villages, Mercus, Garrabet et Amplaing, et 2 hameaux, Jarnat et Croquié la composent. Sa population compte 1 199 habitants (en 2017).

Des sites dont certains ne sont plus que des vestiges, témoignent de son riche passé historique.

A Amplaing, sur « le Roc de Barry », se dressait le château de Castelpenent, détruit par Simon de Montfort en 1211.

L'Eglise de Mercus, dont une partie est classée « monument historique » date du début du XIIème siècle. Si l'on en croit la rumeur publique, elle serait reliée par un souterrain au « château ». Ce dernier, situé au centre du village, date du 14ème siècle. Les quatre consuls administraient le district depuis ce lieu. Seule subsiste de cet édifice démoli en 1638 par Richelieu, la tour à 3 étages.

Le château de Garrabet fut détruit au cours des guerres de religion.

Tout au Nord de la commune, a été construit, vraisemblablement au XIIIème siècle, le Pont du Diable.

Notons également la présence de deux monuments de culte mégalithique. L'un appelé « Roche des Sorcières », se situe au « Col du Traoucadou » (au-dessus de Croquié). L'autre, un dolmen, situé à l'origine au pied du Rocher de Barry à Amplaing, a été déplacé lors de la création de la 2 x 2 voies. Il est désormais reconstitué au Communal de ce village.

Au gré de vos promenades sur les chemins ruraux qui sillonnent notre campagne, votre attention pourrait être retenue par l'un des nombreux « orrys » implantés sur notre commune. Constructions en pierres sèches, ils servaient de refuge aux bergers, ou pour les travaux des champs.

HISTOIRE LOCALE

Ces charades vous permettront de parcourir la commune. Elles vous donneront, sans aucun doute, l'envie de partir à la découverte des richesses que renferment nos villages et hameaux.

Jarnat

Mon premier sillonne la campagne
Il faut être mon deuxième pour former un couple
L'Ariège ça monte et ça descend ça n'est jamais mon troisième
Mon tout relie Jarnat à la route de Croquié



Entre les années 1980-2020

Garrabet

Mon premier assure les liaisons interurbaines
On ressent de la fatigue avec mon deuxième
Mon troisième est situé entre Sud et Est (abréviation)
Sur mon tout étaient construits les bassins de lavage du kaolin



Amplaing

Mon premier est une masse rocheuse isolée
Mon deuxième propose une alternative
Jaune ou noir, mon troisième s'appelle aussi colin
Mon tout est le nom du chemin qui démarre au transfo



Mercus

Mon premier compose l'extrémité de la tige d'une graminée
Mon deuxième est un adjectif démonstratif
Mon troisième ne pleure pas
On trouve pratiquement « de tout » dans mon tout

Croquié

Les souris ont peur de mon premier
Mon deuxième protège le « repose-tête » de la nuit
Reconnaître est l'antonyme de mon troisième
Gare à celui qui touche à l'enveloppe des fruits de mon tout : « qui s'y frotte s'y pique »



Y.L

La suite au prochain numéro ...

Source : archives communales

Commémoration

Malgré la crise sanitaire, et suivant les directives gouvernementales, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a été maintenue. Cependant, elle a dû se dérouler en comité restreint.

A Mercus, tout comme à Amplaing, Patricia Testa, Maire, entourée de 6 membres du conseil municipal, et du porte-drapeau, a déposé un gerbe devant chacun des 2 Monuments aux Morts de la commune.

Dans son message, lu par Madame le Maire, la Ministre déléguée, auprès de la ministre des Armées, a mis l'accent sur le devoir de mémoire envers tous ces poilus qui ont œuvré « à la tâche incommensurable de la Victoire ». « Cette mémoire vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon »..... « Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale,



et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage ».

Empreints d'émotion, bien que d'une grande sobriété, ces moments de recueillement, se sont achevés par une minute de silence suivie de la Marseillaise.



Madame le Maire s'adresse à VOUS

Crise sanitaire, crise économique, terrorisme... autant d'événements qui ont attristé et même endeuillé la France et qui nous empêchent d'entrer dans la nouvelle année avec sérénité.

Cependant, gardons-nous de tomber dans la morosité. Il faut s'entraider en attendant des jours meilleurs, qui, restons-en convaincus, ne sauraient tarder.

Bien sûr, l'ensemble du personnel communal et l'équipe municipale mettent tout œuvre pour vous apporter leur soutien.

P. Testa

Réunions de travail

Le 17 décembre à 18 h 00, salle de la Mairie s'est déroulée, une réunion portant sur « les pouvoirs de police du Maire (sécurité, urbanisme) ». Les maires du canton assistaient en visioconférence à cette soirée de travail, organisée conjointement par la Préfecture de l'Ariège et l'Association des Maires d'Ariège.

Organisateurs et intervenants étaient présents sur le site La logistique était assurée par les services techniques de la Préfecture.

Norbert Meller, nouveau président de l'association, a ouvert la séance animée par Mr Donnot, secrétaire général de la Préfecture et Mr Defoss,

Directeur de la DDT. Les services de la gendarmerie et de la police étaient également représentés.

La crise sanitaire a été également évoquée.

Judi 26 novembre, à 18 heures, les maires se sont retrouvés dans le cadre de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) afin de définir les modalités d'attribution des compensations versées par la communauté des communes à chaque commune membre. Ce même jour, à 18 h 30, s'est tenue, à huis clos, la séance du conseil communautaire. L'ordre du jour particulièrement important comportait 12 points, parmi lesquels :

- Implantation de l'hôpital Jules

Rousse (financement, procédure, déclaration du projet)

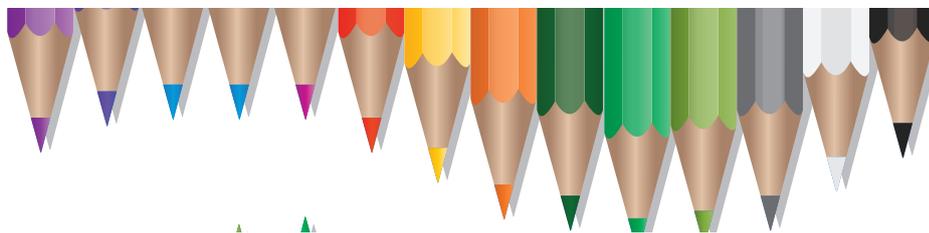
- Demande de subvention à l'Etat pour le pôle enfance jeunesse parentalité du Pays de Tarascon

- ZAE Prat Long : acquisition de terrain par la SCI La Rosière, validation du projet d'implantation et attribution de la parcelle

- Réseau de Lecture : choix du prestataire pour l'acquisition de livres non scolaires pour les bibliothèques du réseau

- Fixation du prix de vente du Topoguide

- Versement d'aides à l'habitat dans le cadre du PIG



La Vie Scolaire

Les conseils d'écoles du 1er trimestre se sont tenus dans une ambiance sereine et constructive.

Afin de répondre aux exigences du Plan renforcé Vigipirate, des mesures ont été prises dans les lieux fréquentés par les élèves.

Ainsi, à l'école de Mercus, un exercice d'évacuation répondant aux normes du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) s'est déroulé le 16 octobre dernier.

Parallèlement, une sonnette a été installée dans les locaux qui abritent l'ALAE. Elle sécurise l'accueil des parents et des enfants.

.....
Avant que ne survienne la période de confinement, la quasi-totalité des classes ont effectué une visite au jardin extraordinaire de Lieurac.

Les élèves du CM1 nous racontent le déroulement de la journée.

“Le vendredi 4 septembre, les élèves de la grande section de Maternelle au CM2 sont allés au jardin extraordinaire de Lieurac pour observer des œuvres de Landart sur le thème des oiseaux.

Nous avons débuté notre visite par le jardin des fleurs avec des tournesols gigantesques, qui atteignaient trois mètres de haut ! Ensuite, nous avons poursuivi notre balade dans un magnifique décor sur le chemin des oiseaux. Nous avons vu des oiseaux et des oisillons de laine, de feuilles, d'osier et de terre cuite.

Après, nous sommes allés à la rivière en équilibre où nous avons admiré des pierres empilées les unes sur les autres. Comment ces pierres pouvaient-elles tenir ?

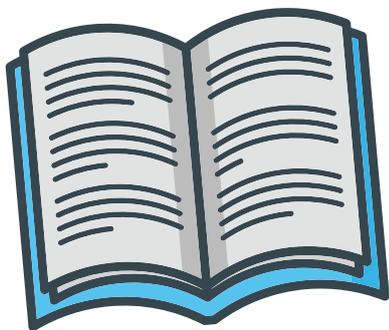
Puis nous avons traversé la grotte des grimpanes, une serre végétale de cucurbitacées qui grandit de jour en jour.

Enfin, nous avons été émerveillés par les sculptures géantes d'argile peinte qui représentaient des oiseaux.

Pour conclure cette belle et chaude journée, nous avons pique-niqué tous ensemble, et nous sommes repartis.”

.....
Vendredi 18 décembre, en matinée, dernier jour d'école avant Noël, la chorale des enfants du CE2, CM1 et CM2 a interprété pour ses petits copains de la GS de maternelle, « j'ai dans le cœur », adaptation française du titre « Somewhere Only We Know » écrit par Lilly Allen et interprété à l'origine par Keane.

Le texte de cette chanson a été traduit pour la bande originale du dessin animé « Le petit prince » projeté aux enfants au cours de l'après-midi.



Soutien scolaire

Compte tenu de la situation sanitaire, les séances « d'aide aux devoirs » dispensées par une équipe de retraités, ont été suspendues. En attendant la reprise de ce service gratuit, nous adressons nos sincères remer-

ciements à ces bénévoles qui 4 années durant, ont apporté une aide aux enfants tout en allégeant la tâche des parents.

Lors du dernier conseil d'école, les enseignants ont mis l'accent sur les difficultés rencontrées par certains élèves en lecture.

Ainsi, Madame le Maire, en accord avec les parents et les enseignants, a décidé de mettre en place, à titre gracieux, des séances de soutien dans cette matière essentielle au bon dé-

roulement de la scolarité. Ce service fonctionne sous la responsabilité de l'association Loisir Education et Citoyenneté (LEC) dans le cadre ALAE.

Placées sous l'œil bienveillant de Bernadette Valero et Laetitia Castaing, directrices des écoles, ces séances animées par une équipe de jeunes, se déroulent 3 fois par semaine de 17 H30 à 18 heures.

Merci pour ce bel exemple de solidarité.

Info économique

Une page se tourne à la boulangerie

Régis et Térésa, viennent de prendre une retraite bien méritée. Même si nous avons appris la nouvelle avec un petit pincement au cœur, nous nous réjouissons pour eux. Ils vont désormais couler des jours paisibles.

Enfant de Mercus, Régis qui a succédé à Gégé, son père, en 1990, est le dernier boulanger de la lignée AMIEL (5 générations) commencée par Léon qui avait construit le bâtiment en 1831.

Térésa, assurait la vente dans la boutique de Tarascon.



Et puis, le sourire de Claudine et Ginette, les deux vendeuses de l'après-midi et de la fin de semaine, va un peu manquer aux habitués Mais soyons rassurés, nous les croiseront, sans aucun doute, dans les rues de Mercus, ou..... à la boulangerie !!!!

Nous leur souhaitons une bonne retraite !

Bienvenue à Laurent et Stéphanie Duez. Ils président désormais à la destinée de ce commerce local. Mercusiens d'adoption depuis de nombreuses années, ils sauront, n'en doutons pas, maintenir ce lien fait de confiance et de convivialité, tissé au fil des ans avec les clients.

En quelque sorte, le changement dans la continuité .

Un nouveau commerce

Sébastien Rouget, installé à Amplaing avec sa famille, vient d'ouvrir un négoce de boissons (vins et bières).

Laissons-lui le soin de présenter son commerce

« Installé à la sortie du village de Mercus, Vin & Compagnie est essentiellement dédié aux restaurants, bars, cavistes, associations et tous professionnels des métiers de bouche ariégeois.

Conseil et formation en œnologie font également partie de l'activité.

Tisser un lien de proximité avec les clients et créer d'ici quelques années des emplois sur la commune, telle est mon ambition. »

Bonne chance et bon courage

Sébastien Rouget

06.14.52.40.66
vinetcompagnie09@gmail.com

61 avenue Irène Joliot Curie
09400 Mercus-Garrabet



en vue

Prévention et solidarité

En cette période de crise sanitaire et économique, conscient des frais que représente l'achat de masques tant pour les familles que pour la commune, le conseil communautaire a décidé d'en offrir à chacune des écoles du territoire, à raison de 2 par élève.

Ainsi, lundi 9 novembre dernier, Philippe Pujol, Président, s'est rendu à Mercus et à Amplaing. En présence de Patricia Testa, Maire et de Germain Ramirez, adjoint délégué aux affaires scolaires, il a remis à chacune des directrices ces protections indispensables à la pratique des gestes barrières.

Ce geste solidaire a été fort apprécié des parents.



ALAE

Vigilants et bienveillants

Crise sanitaire, protocole renforcé, « alerte attentat », Vigipirate réévalué, les Accueils de Loisirs ne sont pas épargnés par les événements qui jalonnent cette année 2020. Mais les animateurs (trices) font preuve d'un grand sens des responsabilités en cette période pour le moins « étrange ». Ainsi, après une rentrée scolaire « quasi normale », il a fallu, dès le 2 novembre, réorganiser les espaces en raison des risques liés à la Covid 19. Afin de limiter au maximum le brassage entre les groupes, l'équipe éducative de LEC Grand Sud a mis en place un fonctionnement qui sépare le plus possible les enfants scolarisés à Amplaing de ceux de Mercus. Lors des repas, la distanciation est recherchée, du mieux possible, et la vigilance est de mise au niveau des ustensiles que pourraient partager, comme « quand tout allait bien », les enfants. Désormais, le Mercredi, les enfants de la commune restent sur Mercus. Ceci afin d'éviter le brassage



avec ceux venant d'autres écoles du Pays de Tarascon.

Côté « Vigipirate », les accès à l'ALAE sont désormais fermés à clé. Bien entendu, au-delà de toutes ces exigences, liées à une actualité inquiétante, les animateurs et les animatrices ont toujours à cœur de proposer des activités éducatives de qualité. Les ateliers continuent, la découverte est toujours au programme. Et même si, depuis toujours, la bienveillance est une priorité des équipes, aujourd'hui plus qu'hier le bien-être des enfants reste l'une de nos priorités.

eux. Les intérieurs sont chaleureux, avec de belles couleurs et plein de coins qui permettent à chacun de vivre sa vie d'enfant, tranquillement, à son rythme. Et, grâce aux propositions éducatives des animateurs et des animatrices de LEC Grand Sud, qui gère l'ALSH pour la Communauté de Communes, les enfants découvrent une multitude d'activités. Coïncidence, comme un pied de nez à l'actualité, l'atelier « confection de masques » (véniens et pas FFP2), a eu un grand succès. (Notre photo). Les sorties au bord de l'eau, juste à côté du Centre de Loisirs, pour rendre visite, non pas aux skieurs et autres kayakistes, qui ont déserté les lieux, mais aux rois et reines de l'automne sur le lac ... Les canards, ont été fort appréciés! Vivement les prochaines vacances, en février, peut-être avec la neige. Mais, quelle que soit la météo, ces vacances, comme les autres, à Mercus, seront belles, et conjugueront découverte et joie de vivre ensemble à l'ALSH.

Vacances d'automne à Mercus Garabet

Lors des dernières vacances scolaires, les plus petits de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du Pays de Tarascon, ont élu domicile, comme souvent, dans les agréables locaux de Mercus-Garabet. Habituellement occupés par l'ALAE, ces espaces sont adaptés aux « pitchouns ». Ici ils sont chez



La bibliothèque

Depuis le 1^{er} décembre dernier, les bibliothécaires assurent à nouveau, les permanences aux jours et heures habituels, sans rendez-vous et dans le respect des consignes sanitaires.

- ✓ Port du masque obligatoire dès 6 ans
- ✓ 1 personne pour 8 m²
- ✓ Désinfection obligatoire des mains à l'entrée
- ✓ Distance minimale d'1 mètre avec les autres usagers et les bibliothécaires
- ✓ Respect des gestes barrières

- ✓ Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents et sous leur responsabilité doivent respecter les consignes sanitaires

Protégeons-nous les uns les autres. Nous comptons sur votre compréhension

Horaires d'ouverture : le lundi de 16 h 15 à 17 h 45 – le mardi et le vendredi de 16 h à 18 h – le mercredi de 15 h à 17 h.

travaux

Les projets se concrétisent. Les premiers travaux d'investissement prévus pour la période 2020/2025 sont en cours de réalisation.

- Création d'un puits de récupération des eaux de surface sur la partie communale du chemin de la Plaine à Mercus

- Acquisition pour réserve foncière d'un terrain situé proche des ateliers municipaux



Un WC public a été installé Place Jean Moulin (côté terrain de jeux, boulodrome). En raison du risque de gel encouru par les canalisations, il sera mis en service au printemps prochain. Son coût : 26 208 € H.T



A Amplaing, des arbres présentant un danger pour les riverains ont été élagués



Aménagement de la Rue Ensegalas à Garrabet



Réalisation d'un parking et construction d'un mur de soutènement chemin Nougarede à Garrabet

Un singulier Noël

Le conseil municipal et les membres du CCAS ont œuvré afin d'adoucir la déception des aînés et des enfants des écoles, privés des traditionnelles festivités organisées par la commune. Aussi, le colis de Noël offert chaque année à pareille époque aux séniors, a été quelque peu amélioré. Et Oh ! Surprise les enfants qui fréquentent l'ALAE avaient glissé à l'intérieur de chaque sac une carte sur laquelle ils avaient tracé quelques mots émouvants et chaleureux.

Un peu de réconfort pour nos aînés en cette triste fin d'année.

Dans les écoles, chaque élève a reçu des chocolats et un cadeau. Le Père Noël les avait discrètement déposés à l'entrée. Rendez-vous est pris pour Décembre 2021 où tout, nous en sommes persuadés redeviendra comme avant.



Ambiance de fête au restaurant scolaire. Le 17 décembre dernier, Carole et Aurélien avaient mis les petits plats dans les grands afin de préparer un repas de Noël, digne de ce nom, pour les enfants des écoles.

Servi dans la salle de restauration décorée avec raffinement par le personnel de l'ALAE, ce déjeuner a régalé nos chères petites têtes blondes.

Guirlandes lumineuses, sapins décorésfin novembre, grâce aux mains expertes des agents techniques et des élus, la commune a revêtu ses plus beaux



atours. En effet, le conseil municipal a décidé de mettre en place les décorations de Noël avec quelques jours d'avance. Un peu de féerie en cette période si particulière.



Amuse-bouche (Chips – Rillettes de Thon)

Cocktail (jus d'orange & grenadine)

**Feuilleté au chèvre
et mâche gourmande**

Saumon frais

Fagot de haricots verts

Bûche glacée au chocolat

Clémentine

Sucette en chocolat



Champomy



Insolite

Les 2 vilains petits canards ...

Dans la basse-cour de Robert, on trouve toute sorte de volailles y compris des « colverts domestiques blancs » .

A leur naissance, maman cane, contrariée à la vue des 2 canetons très différents du reste de la couvée, les a rejetés violemment. Elle a sans doute imaginé qu'une intruse était venue pondre dans son nid !

Mis à l'isolement pendant quelques semaines, ils ont rejoint la fratrie dès que cette dernière a été affranchie de la tutelle maternelle.

Renseignement pris, il s'avère que cette anomalie de la nature pourrait être due à une singularité génétique appelé « leucisme ».



Vie Associative

Depuis Mars 2020, la crise épidémique bouleverse le fonctionnement de la vie associative de la commune.

Aussi, nous avons souhaité vous faire revivre en photos, quelques points forts des animations organisées les années précédentes.



balade contée 2016



Chorale 21/12/2014



concours de pétanque été 2013



fête des associations 2010



feu de la Saint Jean 2011



TRIATHLON 2011

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 11 septembre 2020

- Remise d'ouvrage

Madame le Maire informe l'assemblée qu'EDF souhaite céder à la commune la passerelle qui enjambe le Serbel en dessous de Praxair. Oui l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité donne l'autorisation à Madame le Maire de signer le document de remise d'ouvrage.

- Commission communale des impôts directs

Madame le Maire rappelle qu'il est nécessaire de transmettre au service des impôts une liste portant 24 noms (12 conseillers municipaux et 12 administrés). Cette liste permettra à la direction départementale des finances publiques de constituer la commission communale des impôts directs. La composition de cette commission sera communiquée ultérieurement.

- Commission de contrôle des listes électorales

Madame le Maire précise que suite aux résultats des élections municipales, il y a lieu de désigner 3 conseillers municipaux issus de la liste majoritaire, et 2 de la liste d'opposition.

Ont été désignés membres de la commission de contrôle des listes électorales :

- Patricia Saumande, Auguste Pereira, Christophe Alauzet
- Anna Paz, Jean-François Fonquergne

- Commissions intercommunales

Les conseillers municipaux ci-dessous siègeront au sein des commissions intercommunales :

- Développement des services : Patricia Testa, Albertina Guiu
- Politique Éducative locale : Germain Ramirez, Roseline Riu
- Cadre de vie, développement durable : Germain Ramirez, Jessica Anne

- Structuration et développement touristique : Roseline Riu

- Travaux, thermalisme : Germain Flores, Auguste Pereira

- Communication et promotion du territoire, Christophe Gonçalves

- Aménagement Territoire et Mobilité : Germain Ramirez

- Urbanisme : Patricia Testa

- Économie, Finances, Administration : Patricia Testa

- Rentrée scolaire :

Germain Ramirez, adjoint délégué aux affaires scolaires, fait le compte rendu des diverses réunions qui se sont tenues après la rentrée scolaire.

- Reprise des activités associatives

Roseline Riu, adjointe déléguée aux associations fait le point sur la reprise des activités. La salle polyvalente est ré ouverte. Toutes les salles ont été nettoyées et désinfectées. Il est demandé au président de chaque association de faire respecter les protocoles sanitaires.

- Commission des travaux

Germain Florès fait le compte rendu des travaux effectués ou en cours.

Il précise les particularités dont fera l'objet le sanitaire public qui sera installé à Mercus près de l'aire de jeux et du terrain de pétanque : autonettoyant, fermeture automatique le soir.

Le devis des travaux avoisine 28 000 €.

Traçage du stade : une machine à tracer est en commande.

- Questions diverses

- le chemin qui relie Amplaing à Mercus en

passant sous le 2 x 2 voies est encombré. La DIRSO, propriétaire de cette voie sera contactée aux fins de nettoyage.

- Un emplacement réservé exclusivement au stationnement de véhicules de livraison a été tracé. Les livreurs doivent impérativement l'utiliser. Après un mois de prévention, les contrevenants ne bénéficieront plus d'indulgence.

Séance du 2 novembre 2020

- Décision modificative n°1

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité approuve à l'unanimité la décision modificative n°1 concernant le budget principal 2020.

- Site Internet

Sur proposition de la commission « communication », représentée par Christophe Gonçalves, délégué, le conseil municipal décide à l'unanimité, de confier la création du site « internet » de la commune à « Site Internet Ariège ».

- Règlement intérieur

Madame le Maire rappelle que le règlement intérieur au conseil municipal a été présenté lors d'une précédente réunion. Elle propose qu'un emplacement équivalent à 1/4 de page soit laissé à disposition des élus issus de la liste « Servir nos villages ».

Le règlement intérieur est approuvé à la majorité.

- Pouvoirs de police du Maire

Sur décision unanime du conseil municipal, Madame le Maire conserve ses pouvoirs de police.

- Club House du Tennis club

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du plan de relance des dotations supplémentaires sont dédiées à l'aide de projets des collectivités.

Elle présente le dossier de rénovation du « club House » avec aménagement du terrain extérieur et la création d'un parking réservé aux personnes en situation de handicap. Ces travaux permettraient la pratique du tennis dans le cadre « handisport ».

Une 2ème tranche de travaux concernant notamment l'aménagement de la salle polyvalente fera l'objet d'une demande ultérieure.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le principe de rénovation de la structure et décide de présenter le dossier pour demande de subvention.

- Cérémonie du 11 novembre

Madame le Maire précise que suite aux directives gouvernementales, les cérémonies commémoratives du 11 novembre se dérouleront sans public. 6 conseillers municipaux participeront à la commémoration à Amplaing, à 11 heures, et 6 autres à celle de Mercus à 11 H30.

- Questions diverses

- Madame le Maire précise au Conseil Municipal, qu'en ce qui concerne la rénovation de la Mairie, elle a pris contact avec un architecte. Les travaux pourraient s'étaler sur une période de 12 mois. Il est nécessaire de réfléchir sur la manière d'assurer la continuité du service public durant cette période.

- Christophe Goncalves, conseiller délégué, informe des problèmes rencontrés par certains administrés lors de leur connexion sur Internet. Germain FLORES contactera le technicien chargé des réseaux sur les communes afin de trouver une solution dans l'attente du déploiement de la fibre optique.

- Germain Florès fait part à l'assemblée que suite aux dernières intempéries un problème de sécurité a été constaté à Amplaing. Pour y remédier des arbres, propriété de la commune seront abattus (coût de l'opération : 1 500 €), et le mur consolidé.

Il fait le point sur l'avancée des travaux à Garrabet : création d'un parking à Garrabet

en cours de réalisation. Les travaux d'aménagement de la rue d'Ensegalas vont débuter d'ici une quinzaine de jours.

- Suite au nouveau confinement, les membres du CCAS contacteront les personnes vulnérables. Un service à la population sera mis en place : livraisons, permanence téléphonique à l'écoute des personnes seules ou anxieuses. Des jeunes se sont portés spontanément volontaires pour assurer cette tâche.

- Un message de télé alerte sera diffusé pour rappeler que le port du masque est obligatoire sur tout le territoire.

Séance du 27 novembre 2020

- Transport scolaire

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune organise le transport scolaire intra-muros. Elle précise que la compétence en matière de transport revient à la Région ; qui donne délégation à la commune par convention. Cette convention arrive à échéance. La Région propose sa prolongation jusqu'au 31 août 2021.

Approuvé à l'unanimité

- Travaux

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler pour l'année 2021, la convention de mutualisation concernant les demandes d'aides financières dans le cadre de DETR pour les travaux de voirie.

- Bilan situation sanitaire

Madame le Maire informe l'assemblée que les membres du conseil d'administration du CCAS ont pris contact avec les personnes vulnérables de la commune afin de proposer leurs services en cas de besoin. La majorité d'entre elles ont assuré que famille, amis ou voisins apportaient leur aide.

Elle explique qu'un soutien pour les enfants des écoles de la commune en difficulté est mis en place : Dans le cadre ALAE, une équipe de jeunes bénévoles prendra en charge les enfants rencontrant des difficultés en lecture 3 soirs par semaine de 17H30 à 18 H.

Elle précise que le renfort apporté dans le

domaine du nettoyage des écoles et de l'accompagnement des élèves dans le bus a été bénéfique. Il sera nécessaire de reconduire le CDD.

Un bilan des dépenses entraînées par la COVID 19 sera fait en fin d'année.

- Bulletin municipal

Madame le Maire demande aux élus issus de la liste « Servir nos villages » de respecter les dates limites de transmission d'article à insérer dans le bulletin municipal : 10/12/2020, 15/03/2021, 14/06/2021, 13/09/2021 et 10/12/2021.

- Cimetières

Devant l'obligation de créer un Jardin du Souvenir, 2 devis ont été fournis. L'un s'élève à 9 498 €, l'autre à 4 266 €.

Le premier édifice sera réalisé à Mercus.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer le devis portant le montant de 4 266 €.

- Questions diverses

- Auguste Pereira donne le compte rendu de l'Assemblée Générale du SMDEA qui s'est déroulée en vision conférence.

- Sébastien Rouget précise que le square J. Marie Saurat à Amplaing est fermé durant le week end. Il sera demandé à l'enseignante de ne pas fermer à clé le portail le vendredi soir.

- des travaux de rénovation de la salle communale à Garrabet (ancienne école) seront réalisés afin de permettre à l'association APEEMGA d'y stocker du matériel.

- Demande d'ouverture de la Mairie le Samedi matin par des administrés

- un arbre devra être abattu rue Joliot Curie car il gêne le stationnement des camions de livraison

- Christophe Alauzet signale que le stationnement sur la place Henri Martin entrave la circulation

- Mise en place du paiement des tickets cantine en ligne : en attente des autorisations de la DGFIP

Etat Civil

NAISSANCES

04 octobre 2020 : Charly PEDOUSSAT

09 octobre 2020 : Lina CERQUEIRA

Félicitations aux heureux parents

DECES

8 novembre 2020 : Hélène ROUZAUD

"

*Sincères condoléances
aux familles endeuillées.*

Animations

EN ATTENDANT DES JOURS MEILLEURS

LES CONDITIONS SANITAIRES NE NOUS PERMETTENT PAS, À L'HEURE ACTUELLE,
DE VOUS COMMUNIQUER LE PROGRAMME DES ANIMATIONS POUR LES MOIS À VENIR.
N'EN DOUTONS PAS, LES ASSOCIATIONS FOISONNENT DE PROJETS.

Patricia Testa
Maire de la Commune

et son conseil Municipal,

*vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.*

